ALLEMAND

ÉPREUVE COMMUNE: ORAL

EXPLICATION DE TEXTE

Olivier Baisez, Marie-Ange Maillet

Coefficient de l'épreuve : 3

Durée de préparation de l'épreuve : 1 heure 30 min

Durée de passage devant le jury : 30 minutes (20 min d'exposé, 10 min d'entretien)

Types de sujets : texte littéraire à expliquer en allemand

Modalités de tirage du sujet: Trois papillons sont présentés au candidat ou à la candidate, qui en tire deux. Sur chaque billet figure une indication de genre (prose / poésie / théâtre) et de période, par exemple « Prose XVIII^e siècle », « Poésie XX^e siècle » ou « Théâtre XXI^e siècle ». Le candidat ou la candidate choisit immédiatement l'une des combinaisons proposées et le jury lui remet alors son sujet. Le XVII^e siècle n'est représenté qu'en poésie.

Ouvrages généraux autorisés : dictionnaire unilingue *DUDEN Deutsches Universalwörterbuch* en un volume.

Aucun ouvrage spécifique n'est autorisé.

Textes et auteurs tirés par les candidats (entre parenthèses, le cas échéant, le nombre d'occurrences s'il est supérieur à 1), classés par ordre alphabétique :

Poésie (11): Gottfried Benn, Günter Eich, Johann Wolfgang Goethe, Hans Jakob Christoffel von Grimmelshausen, Andreas Gryphius, Friedrich von Hagedorn, Heinrich Heine, Walter Höllerer, Arno Holz, August von Platen, Georg Trakl.

Prose narrative (10): Achim von Arnim, Jurek Becker, Alfred Döblin, Johann Wolfgang Goethe, Heinrich Heine, E.T.A. Hoffmann, Eduard von Keyserling, Wilhelm Raabe, Friedrich Schiller, Anna Seghers.

Théâtre (6): Gotthold Ephraim Lessing, Jakob Michael Reinhold Lenz, Friedrich Schiller, Carl Sternheim, Ernst Toller, Frank Wedekind.

Le jury a interrogé cette année 27 candidat·e·s, contre 24 en 2021, et se réjouit de voir se poursuivre l'augmentation du nombre de germanistes depuis l'étiage de 2019 (19). La moyenne est de 12,35, en très légère hausse par rapport à 2021 (12,25) et plus basse qu'en 2019 (12,79). Onze candidat·e·s sur 27 ont obtenu une note égale ou supérieure à 14. Comme l'an passé, de nombreuses explications se sont avérées moyennes, globalement correctes mais entachées de grosses erreurs de langue, de lacunes en culture générale ou de contresens sur le texte. Les notes vont de 5 à 19. Les deux meilleures prestations ont été réalisées sur deux poèmes de Platen et de Hagedorn, ce qui confirme une observation déjà faite par le jury : les textes *a priori* difficiles et les auteurs méconnus ne sont absolument pas un obstacle à l'obtention de très bons résultats. Au contraire, les explications se concentrent alors exclusivement sur le texte et ne sont pas parasitées par des connaissances plaquées de façon plus ou moins judicieuse. Un motif de satisfaction pour le jury a

été de constater que les sept candidat.e.s déjà entendus en 2021 ont tou.te.s pu améliorer leur note par rapport à la session passée.

Nous souhaitons d'ailleurs féliciter les candidat.e.s pour leur patience et leur résistance au stress, compte tenu des conditions matérielles difficiles (bruits de chantier, chaleur étouffante) dans lesquelles s'est tenue cette session des oraux.

(La majeure partie des remarques d'ordre général faites l'an dernier n'ayant rien perdu de leur pertinence, on ne s'étonnera pas de lire dans ce rapport des phrases identiques à celles du rapport de la session précédente.)

Les candidates sont bien préparées à l'exercice de l'explication de texte et en maîtrisent les différents éléments : introduction structurée, avec annonce d'un axe de lecture et d'un plan ou découpage du texte, explication en accord avec ce plan et conclusion. Seul bémol : la conclusion se trouve trop souvent réduite à peu de chose, alors qu'elle doit être l'occasion de rappeler le projet de lecture et les principaux points du commentaire. Il est arrivé comme l'an dernier que des prestations ne respectent pas le temps imparti (20 minutes); il s'agit pourtant d'un élément objectif d'évaluation, et les notes basses correspondent souvent à des explications nettement trop brèves. D'autres pèchent par une mauvaise gestion du temps et s'attardent trop longtemps sur une partie du texte, au détriment du reste. Le jury rappelle qu'il est demandé aux candidat e s de lire un extrait du texte ou sa totalité s'il est bref; il peut s'agir ou bien du début du texte, ou bien d'un passage que le ou la candidate juge particulièrement pertinent par rapport à son projet de lecture. Enfin, il ne faut pas négliger le bénéfice qu'on retire d'une bonne prononciation et d'une élocution claire. Le comportement des candidat·e·s au cours de l'entretien consécutif à leur explication a été bon dans l'ensemble, c'est-à-dire qu'ils et elles ne se sont pas recroquevillé·e·s sur la défensive ou réfugié·e·s dans le mutisme, comme cela s'est déjà produit par le passé. Le jury voudrait redire ici que l'entretien est conçu comme une occasion de compléter l'explication, de clarifier certains points ou d'explorer des aspects du texte sur lesquels on serait passé rapidement. En aucun cas nous ne cherchons à mettre en difficulté les candidates s ni à poser des « questions pièges ».

Nous aimerions attirer l'attention sur les éléments de paratexte fournis aux candidat·e·s, qui ont été parfois négligés de façon préjudiciable. Les lignes sont numérotées pour permettre de se repérer précisément dans le texte. Le nom de l'auteur, ses dates de naissance et de mort, le titre complet de l'œuvre et, le cas échéant, la place de l'extrait dans celle-ci, ainsi que la date de parution du texte, sont indiqués. Si le jury le juge nécessaire, il ajoute quelques lignes de mise en contexte. Tout ceci doit être pris en considération par les candidat·e·s. Le jury n'attend évidemment pas de connaissances biographiques détaillées sur les auteurs, mais les dates peuvent servir à les situer dans l'histoire littéraire et à comprendre les enjeux de certains textes. Dans un texte dont l'action se situe explicitement au début des années 1860 comme celui de Raabe, il ne peut pas être question d'Allemagne unifiée ni d'empire austro-hongrois. Savoir néanmoins que, à la différence de Vienne et Prague, Dresde et Leipzig ne sont pas des villes autrichiennes, est important.

Les canditates sont encore trop souvent tendance à se précipiter sur les choses compliquées et à passer à côté des choses simples. Connaître les figures de style, avoir lu des livres difficiles et être conscient que la littérature peut avoir une fonction transcendante de critique sociale, c'est très bien, mais cela n'apporte malheureusement rien ou trop peu si la situation concrète (qui ? combien ? où ? quand ? comment ?) n'est pas comprise ou si les rapports (de parenté, de pouvoir, de force, d'âge) entre les personnages ne sont pas pris en compte. Avant toute autre chose, il est indispensable de lire le texte de près, d'en comprendre et d'en expliciter le sens.

Dans la plupart des cas, cependant, les candidat·e·s ont été capables de s'appuyer sur leur culture générale et littéraire, ainsi que sur leurs compétences techniques, pour éclairer le texte qu'ils

ou elles avaient à expliquer, ce dont il faut les féliciter, ainsi que les préparateurs et préparatrices. Deux remarques malgré tout sur ces points. Premièrement, le jury attend des candidat·e·s qu'ils et elles connaissent (ne serait-ce que de nom) les grands auteurs, quelques œuvres du canon littéraire allemand, et sachent situer chronologiquement l'une par rapport à l'autre les principales périodes littéraires. Du reste, le rapport sur la session de 2019 soulignait déjà certaines lacunes préoccupantes dans le bagage culturel des candidat·e·s. L'image de serpents dans un arbre, par exemple, dans le texte de Hoffmann, doit absolument être mise en rapport avec le récit biblique et l'arbre de la connaissance du jardin d'Eden. Dans un autre registre, savoir que Lotte est le diminutif de Charlotte et que l'amour inaccessible de Werther se prénomme ainsi, fait partie des connaissances attendues – savoir (ou au minimum se rendre compte à la lecture) que *Les Souffrances du jeune Werther* est un roman épistolaire, aussi. Deuxièmement, nous rappelons ce qui devrait être une évidence : les poèmes en vers ne sont pas les seuls textes à mériter une analyse du point de vue technique.

Parmi les candidates interrogées cette année (mais c'était déjà le cas les années précédentes), plusieurs ont recouru de façon répétée à l'adjectif *komisch* sans que l'intention soit toujours très claire pour le jury. En effet, non seulement le mot est polysémique au même titre que « drôle » en français (synonyme de *seltsam*, *sonderbar* ou *skurril*, mais signifiant aussi « qui provoque l'amusement ou le rire » et s'opposant dans certains cas à *tragisch*), mais en outre, les candidates négligent souvent de préciser quels sont les ressorts comiques du passage en question. En somme, il ne suffit pas de dire que c'est drôle, il faut expliquer pourquoi et comment c'est drôle. Une remarque similaire pourrait être faite sur l'emploi des adjectifs *ironisch* et *paradox*: qualifier un passage d'ironique ou de paradoxal ne fait pas une analyse littéraire tant qu'on n'indique pas où réside l'ironie ni en quoi consiste le paradoxe.

Concernant la maîtrise de la langue, le jury n'a pas entendu d'exposés dans lesquels un mauvais niveau de langue aurait posé des problèmes majeurs, que ce soit pour l'expression de la pensée du candidat ou pour la compréhension du propos par le jury lui-même. Le jury ne se formalise d'ailleurs pas de quelques erreurs de genre, de déclinaison ou de rection prépositionnelle, à condition qu'elles ne soient pas trop fréquentes et ne concernent pas des mots extrêmement courants ou le lexique technique de l'explication de texte. La conjugaison doit être maîtrisée, ainsi que la séparation des particules verbales et surtout le positionnement du verbe dans la phrase. Nous voudrions conclure en insistant sur l'importance d'un travail régulier sur la prononciation de l'allemand (lecture à voix haute, travail sur l'accent tonique, élimination des nasales et des *e* finaux dans des mots comme *krank* ou *Land* par exemple) et en adressant nos encouragements à tou·te·s les candidat·e·s malheureux·ses de la session 2021 qui se présenteront à nouveau au concours en 2022.